



(32)

**19<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel**  
**Examen Périodique Universel de la République de Guinée Equatoriale**  
**Déclaration de la délégation de la République du Congo**

Monsieur le Président,

*Cher(e) des Droits de l'Homme*

*Alfonso NSUE MOKUYI 3<sup>ème</sup> Vice-honorable Ministre*

La délégation de la République du Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Guinée Equatoriale conduite par S.E.M. *Alfonso NSUE MOKUYI 3<sup>ème</sup> Vice-honorable Ministre* et la félicite pour la présentation du rapport national relatif à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU du premier cycle.

La délégation du Congo note avec satisfaction que la Guinée équatoriale a adopté de nouveaux textes juridiques, particulièrement ceux relatifs à l'organisation générale du travail, au droit de la propriété foncière et à l'amélioration de la politique migratoire par la promulgation des textes relatifs au droit des étrangers et à la fixation du salaire minimum interprofessionnel.

En ce qui concerne la formation aux droits de l'homme, un atelier national sur les instruments régionaux et internationaux et sur les mécanismes des droits de l'homme, y compris sur l'Examen Périodique Universel a été organisé à Malabo en 2012.

Le Congo se félicite également de la mise en œuvre du Plan d'action national et multisectoriel pour la promotion de la condition de la femme et l'égalité des sexes (2005-2015) et du Programme national d'éducation des femmes adultes, des jeunes femmes et des adolescentes.

Le Congo apprécie positivement les efforts de la Guinée Equatoriale dans le domaine de la santé notamment l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la pandémie du VIH, sur la transmission de la mère à l'enfant en 2011 ainsi que la gratuité du dépistage et des traitements antirétroviraux.

*d'accélérer la ratification de*

Le Congo recommande à la Guinée Equatoriale de ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de coopérer avec les organes conventionnels en procédant à la soumission de ses rapports.

Je vous remercie.